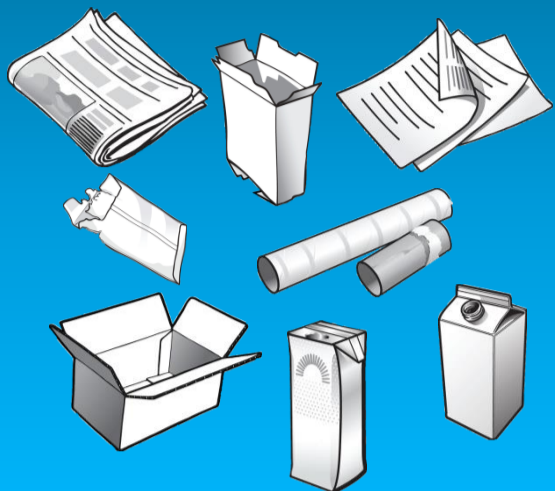




À DÉPOSER DANS LE BAC:

Papier et carton



Plastique




Verre

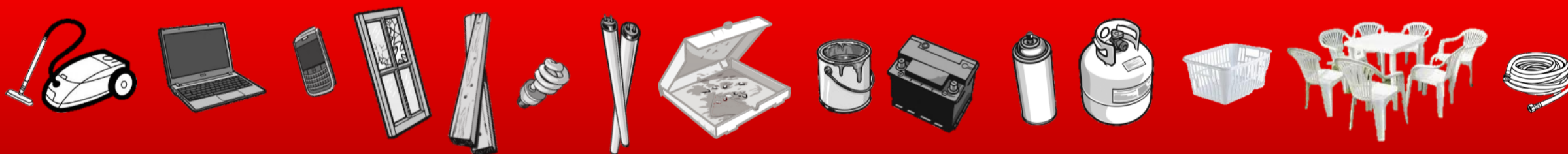


Métal



NE PAS METTRE DANS LE BAC:

- Déchets
- Appareils électriques ou électroniques
- Matériaux de construction
- Ampoules
- Papier ou carton souillé
- Résidus domestiques dangereux
- Plastique numéro 
- Jouets
- Meubles en plastique
- Toiles de piscine
- Bordures de jardin
- Boyaux d'arrosage
- Corde et fils électriques



LE MÊME TRI S'IMPOSE SI VOUS UTILISEZ UN SAC PLUTÔT QU'UN BAC.

ENCORE UN DOUTE?

SEULS LES CONTENANTS, LES IMPRIMÉS ET LES EMBALLAGES VONT DANS LE BAC!



Pour plus d'informations:

Visitez: mrcvg.qc.ca ou tricentris.ca

Téléphonez: (819) 463-3241

Écrivez: environnement@mrcvg.qc.ca

